



## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service de l'Environnement  
Unité Gestion des Risques

ARRAS, le 24 MAI 2018

Affaire suivie par :  
Valérie Ziolkowski : 0321229062  
18224 - CH.

à  
*destinataires in fine*

### OBJET : Réunions PPRi des pieds de coteaux

Lors de la réunion du 17 mai 2018 à la sous-préfecture de Calais, une première version des cartes des enjeux par commune vous a été distribuée. Celles-ci présentent le découpage réalisé dans l'enveloppe de l'aléa, des espaces urbanisés et non urbanisés et donnent également des informations sur les enjeux particuliers qui sont à vérifier.

Afin d'échanger sur ces cartes et de recueillir vos premières remarques sur ce travail, nous vous proposons de vous rencontrer prochainement.

Des corrections pourront alors être faites en fonction de votre connaissance du territoire et de certains éléments comme :

- les constructions récentes non visibles sur la carte,
- les dents creuses susceptibles d'être urbanisées,
- les projets futurs et déjà acceptés,
- les informations sur les enjeux vulnérables comme la présence d'école, de maison de retraite ou de maison en plein pied et les informations sur les points stratégiques de la gestion de crise.

Suite à cette réunion vous disposerez d'un délai de 15 jours pour émettre vos observations complémentaires. Nous attirons votre attention sur l'importance de participer à cette réunion sur les enjeux qui servira de base de travail pour la réalisation du zonage réglementaire du PPRi des pieds de coteaux.

Je vous invite donc à l'une des réunions dont la date et le lieu sont précisés en annexe.

Pour faciliter l'organisation, je vous remercie de confirmer votre présence auprès de Christophe HARLÉ, soit par mail ([christophe.harle@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:christophe.harle@pas-de-calais.gouv.fr)) soit par téléphone au 03.21.22.99.16.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef du Service de l'Environnement

Olivier MAURY

## Liste des destinataires

– Mesdames et Messieurs les Maires de :

- Alembon
- Andres
- Ardres
- Les Attaques
- Audruicq
- Autingues
- Balinghem
- Bonningues-les-Calais
- Bouquehault
- Brêmes
- Caffiers
- Calais
- Campagne-les-Guînes
- Clerques
- Coquelles
- Coulogne
- Escalles
- Eperlecques
- Fiennes
- Frethun
- Guînes
- Hermelinghen
- Havelinghen
- Hames-Boucres
- Leubringhen
- Landrethun-les-Ardres
- Landrethun-le-Nord
- Licques
- Louches
- Muncq-Nieurlet
- Nielles-les-Ardres
- Nielles-les-Calais
- Nortkerque
- Peuplingues
- Pihen-les-Guînes
- Polincove
- Recques-sur-Hem
- Rodelinghem
- Ruminghem
- Sangatte
- Saint-Inglevert
- Saint-Tricat
- Tournehem-sur-la-Hem
- Zouafques
- Zutkerque

- Madame la Présidente de la Communauté d’agglomération Grand Calais Terres et Mers
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays d’Opale
- Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Terre des Deux Caps
- Monsieur le Président de la Communauté d’agglomération de Saint-Omer
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Lumbres
- Madame la Présidente de la Communauté de communes de la région d’Audruicq
- DDTM62 – Coordination Territoriale Côte d’Opale

### Copie à :

- Monsieur le Sous-préfet de Boulogne-sur-Mer
- Monsieur le Sous-préfet de Calais
- Monsieur le Sous-préfet de Saint-Omer

## Annexe – Organisation des réunions

Réunion 1 : Le vendredi 8 juin 2018 à 10h00

Lieu : Salle des rencontres (face à la salle des fêtes) – rue des écoles à ZUTKERQUE

Audruicq	Ruminghem
Clerques	Tournehem-sur-la-Hem
Éperlecques	Zouafques
Muncq-Nieurlet	Zutkerque
Nortkerque	CC Région d’Audruicq
Polincove	CC Pays de Lumbres
Recques-sur-Hem	CA Pays de Saint-Omer

Réunion 2 : Le vendredi 8 juin 2018 à 14h00

Lieu : Hôtel Communautaire (salle du bureau) 76, Boulevard Gambetta à CALAIS

Les Attaques	Landrethun-le-Nord
Calais	Leubringhen
Coquelles	Nielles-lès-Calais
Coulogne	Saint-Inglevert
Escalles	Sangatte
Fréthun	CA Grand Calais Terres et Mers
Hames-Boucres	CC Terres des deux Caps
Hervelinghen	

Réunion 3 : Le lundi 11 juin 2018 à 14h00

Lieu : Salle du conseil de la Minoterie – CCPO, 9 avenue de la Libération à GUINES

Alembon	Guînes
Andres	Hermelinghen
Ardres	Landrethun-lès-Ardres
Autingues	Licques
Balinghem	Louches
Bonningues-lès-Calais	Nielles-lès-Ardres
Bouquehault	Peuplingues
Brêmes	Pihen-lès-Guînes
Caffiers	Rodelinghem
Campagne-lès-Guînes	Saint-Tricat
Fiennes	CC du Pays d’Opale

